

TRANSCRIPTION RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Préfet de la région Centre-Val de Loire

Rapport d'activité 2025

DRAAF Centre-Val de Loire

La carte intitulée « L'agriculture en région Centre-Val de Loire », réalisée par la DRAAF Centre-Val de Loire en avril 2026, présente une répartition simplifiée des grandes orientations agricoles dans la région Centre-Val de Loire. Quatre types d'orientations sont distingués : les grandes cultures (en jaune), la polyculture-élevage (en rose), l'élevage (en rouge), et les cultures spécialisées (en vert). La région se caractérise par une forte présence de grandes cultures dans sa moitié nord, notamment autour de la ville de Chartres. En descendant vers le centre et l'ouest, notamment autour de Blois, Orléans et Tours, on observe un mélange de grandes cultures, de polyculture-élevage et de cultures spécialisées. Le sud de la région, en particulier autour de Châteauroux, se distingue par une dominance de l'élevage, avec également de vastes zones de polyculture-élevage. La ville de Bourges, à l'est, est entourée d'un paysage agricole mixte, associant grandes cultures et polyculture-élevage. En complément de ces orientations, la carte fait apparaître les zones bénéficiant d'une Appellation d'Origine Protégée (AOP), notamment pour les fromages de chèvres (représentés par une tête de chèvre) et les vins (illustrés par une grappe de raisin). Les AOP fromages de chèvres sont principalement localisées dans la moitié sud de la région, tandis que les AOP vins se concentrent davantage autour de Tours, Blois et au sud-est.

L'agriculture en Centre-Val de Loire allie tradition et innovation, tirant parti de terres fertiles traversées par la Loire et ses affluents. La région se distingue par ses vastes cultures céréalières en Beauce, ses vignobles renommés (Sancerre, Touraine, Chinon) et ses productions légumières et fruitières, notamment dans les vallées ligériennes. Entre élevage bovin, polyculture et filières de qualité, elle incarne une agriculture diversifiée, qui s'oriente progressivement vers des pratiques plus durables et les circuits courts, tout en préservant son patrimoine rural.

2,4 M ha de surface agricole utile (SAU).

21 600 ha de vignes en région.

89 000 chèvres, soit 10 % du cheptel national.

Source : Mémento de la statistique agricole, DRAAF Centre-Val de Loire 2025.

Le territoire régional a une superficie de 39 151 km² dont 61 % consacrées à l'agriculture et 28 % de couvert forestier.

18 000 exploitations agricoles.

5,1 milliards € de chiffre d'affaires en agriculture.

32 400 emplois directs agricoles.

Planification écologique :

932 k€ pour les projets alimentaires territoriaux (PAT).

156 k€ de crédits planification écologique pour la stratégie ÉCOPHYTO.

131,2 km de haies + 21,1 km d'alignements d'arbres plantés grâce au pacte de la haie depuis 2024.

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Centre-Val de Loire :

6 services

- Secrétariat Général (SG)
- Service Régional de l'Alimentation (SRAL)
- Service Régional de l'Économie Agricole et Rurale (SREAR)
- Service Régional de la Forêt, du Bois et de la Biomasse (SERFOBB)
- Service Régional de l'Information Statistique et Économique (SRISE)
- Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD)

110 agents

7 jours délai moyen de réponse des services aux Saisines par Voie Électronique.

104 606 visites sur le site internet (draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr)

Statistique agricole :

4 472 exploitations enquêtées sur les 18 000 en région, par internet, téléphone ou sur place.

13 études publiés.

+14 conjonctures.

+8 infographies.

436 cartes créées pour les services et les partenaires, dont un atlas agro-environnemental.

160 réponses à la demande : traitement de données « à façon » sur demande des usagers.

+300 pages diffusées.

+16 400 téléchargements.

Forêt / Bois :

Participation, en tant que Commissaire du gouvernement à 4 conseils de centre de la délégation Île-de-France, Centre-Val de Loire du CNPF, ayant permis d'examiner 384 plans simples de gestion (PSG) et avenants, dont 356 ont été agréés.

99 k€ d'aides pour l'animation de la filière forêt-bois.

244 k€ de crédits pour la défense des forêts contre les incendies (DFCI).

Enseignement agricole :

7 270 élèves.

754 étudiants.

2 494 apprentis.

3 104 diplômés, du DNB au BTSa.

21,5 M€ de subventions versées aux établissements d'enseignement agricole en région.

Établissements : 7 publics et 26 privés dont 15 Maisons Familiales Rurales (MFR), 7 affiliés CNEAP, 3 affiliés UNREP, 1 sans affiliation.

Économie agricole / France AgriMer :

4,5 M€ d'aides payées au titre des investissements viti-vinicole.

164 contrôles FranceAgriMer dont 102 contrôles viticoles et 32 contrôles Pesée, Classement, Marquage en abattoir.

26 territoires ouverts aux Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC). 17 000 ha engagés en 2025 pour 5 ans.

14 collecteurs de céréales avalisés pour un encours total sur la récolte 2024 de 1,96 Md€.

1 M€ d'aides accordées pour les projets d'hydraulique agricole financés par le Fonds hydraulique.

Sécurité sanitaire :

2 135 contrôles réalisés en remise directe, en délégation, pour renforcer la sécurité sanitaire des citoyens. Soit 8x plus qu'en 2023 et autant qu'en 2024, dans le cadre de la Police Sanitaire Unique (PSU).

300 contrôles sur l'usage des produits phytopharmaceutiques.

172 % de progression du Programme Lait et Fruits à l'École, par rapport à 2024.

2559 cantines inscrites sur le site ministériel Ma Cantine, au 31/12/2025.

1677 cantines déclarant leurs achats EGALIM, soit 40 % de l'objectif régional (à échéance mi-2027).

9 % est la part de bio et 25 % la part de produits de qualité dont le bio.